

Au fil du temps

2014

Conseiller régional depuis 2010, je participe à l'élaboration et au vote des politiques publiques du Conseil régional de Bretagne.

Ces décisions se traduisent de manière très concrète sur notre territoire en terme d'emplois, de développement économique, d'aménagement du territoire, d'accessibilité, d'éducation, de culture...

Ce document présente un certain nombre de réalisations concernant des communes, des entreprises ou encore des associations, accompagnées au quotidien par la Région.

Ces investissements, encore en hausse cette année, traduisent la volonté de maintenir le dynamisme de notre région autour de trois orientations : performance, compétitivité et attractivité.

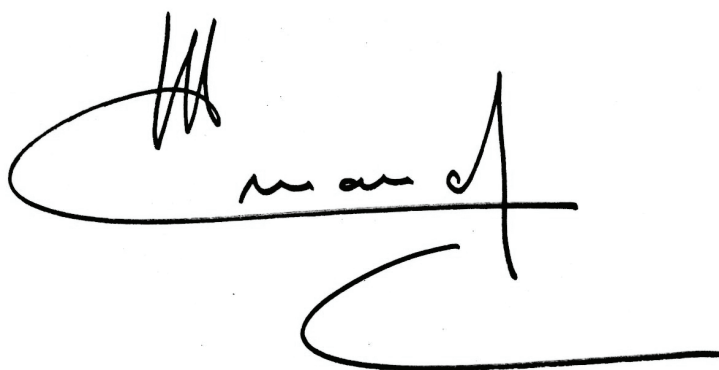
Chaque jour, sur le terrain, à la rencontre des élus et des différents acteurs, je m'emploie à rendre cette action publique juste et efficace, au plus près des préoccupations de nos concitoyens.

Je vous en rends compte ici sur quelques sujets, par quelques exemples.

Richard Ferrand

Conseiller régional

Président du Groupe socialiste et apparentés
Député de la 6^{ème} circonscription du Finistère

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Richard Ferrand, positioned below the printed text.

Sommaire



4	Pour une Bretagne numérique
6	Favoriser la réussite des lycéens
8	Un aménagement équilibré de la Bretagne
10	Un secteur agricole et agroalimentaire d'avenir
12	« Bien-vivre en Bretagne »
14	Une politique culturelle ambitieuse
16	Un aménagement routier équilibré
18	Renforcer l'attractivité économique de la Bretagne
20	Pour une exemplarité environnementale
22	Contacts et adresses utiles

Nous avons été élus pour construire la Bretagne numérique. Nous avons donc décidé de nous investir très fortement dans le développement des Technologies de l'Information et de la Communication, avec un double enjeu : ne laisser aucun Breton à l'écart de la société numérique et doter la Bretagne des technologies et des services de pointe afin de favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire. L'objectif est de donner la possibilité à tous de se raccorder à l'Internet à très haut débit d'ici 2030. Le très haut débit implique la mise en place de nouveaux câbles en fibre optique permettant des débits largement supérieurs. La collectivité régionale a pris ses responsabilités. À l'échelle de la Bretagne, l'investissement public est estimé à 1,8 milliards d'euros sur 20 ans.



En visite avec le sénateur et Conseiller général François Marc à l'hôpital de Carhaix, et en réunion avec les élus du Pays COB.

Sur le terrain

Réunion des élus du Centre-Ouest Bretagne sur le numérique

« Avec le sénateur François Marc en charge du numérique au Conseil général du Finistère, nous avons animé une réunion de travail avec les élus du Centre-Ouest Bretagne sur le déploiement du projet numérique départemental et sur l'enjeu « Bretagne Très Haut Débit » que porte le Conseil régional.

Nous nous sommes ensuite rendus à l'hôpital de Carhaix pour vérifier l'utilité et la pertinence de la fibre optique au service de la santé des patients, puisque la transmission de haute qualité d'imagerie médicale entre Carhaix et Brest se fait désormais instantanément.

Ceci permet des échanges entre praticiens, un partage de diagnostic qui de surcroît évite les déplacements inutiles aux patients centre-bretons.

Un exemple concret des progrès pour tous grâce aux nouvelles technologies. »

Très haut débit. L'hôpital en guise d'exemple

A quoi peut servir l'arrivée du très haut débit ? Un exemple concret : l'hôpital. Installé depuis quelques mois, l'outil a changé la vie du personnel médical. Et donc celle du patient.

Les élus, ici dans le service radiologie, ont découvert les progrès offerts par l'arrivée du très haut débit à l'hôpital.



« Très haut débit ». L'expression est dans la bouche de tous les élus aujourd'hui. La région, le département, le pays, les communautés de communes, tous en font l'enjeu majeur des années à venir. Mais on a parfois du mal à savoir concrètement ce que cela va nous apporter.

Alors, les élus du pays Centre-Ouest Bretagne sont allés se rendre compte de l'utilité du très haut débit. Pour cela, direction l'hôpital de Carhaix. Depuis mars dernier, grâce au réseau Penn ar Bed numérique du conseil général, l'établissement en bénéficie, via la fibre optique.

Une nouveauté qui, aux yeux de tous, a bouleversé la vie de

l'hôpital. Du côté du service radiologie par exemple. Le très haut débit permet le transfert d'images entre le site de Carhaix et le CHRU de Brest. Ce qui n'était pas possible avant car ces clichés (radio, IRM, scanner) représentent un volume très important, beaucoup plus qu'une simple photo.

« Meilleure prise en charge du patient »

« Désormais, il faut entre deux et trois minutes pour qu'elles arrivent à Brest », explique le personnel médical. Un confort lorsqu'on sait qu'un seul examen peut représenter jusqu'à 1.000 images.

« Cela facilite les interactions

entre les équipes médicales, le partage d'informations et donc cela aboutit à une meilleure prise en charge du patient », appuie la direction de l'hôpital.

Dans un autre service, le Dr Duhamel, spécialiste en neurogériatrie, confirme. « Le très haut débit nous a énormément simplifié la tâche. Avec l'informatisation du processus de soins (IPS), on a tout dans le dossier du patient : les radios ou scanners sont archivés et on a aussi le compte rendu fait à l'époque par le médecin. C'est vraiment le grand luxe », sourit le jeune praticien.

De quoi renforcer la conviction des élus, tous impressionnés par la démonstration. La volon-

té du conseil régional est d'équiper l'ensemble de la Bretagne d'ici 2030.

« Une ambition unique en France »

« L'ambition bretonne est unique en France. Si on avait laissé les privés faire, 10 % du territoire aurait été couvert pour 40 % de la population. La Région a décidé de s'engager pour le très haut débit pour tous », insiste Richard Ferrand, député et conseiller régional. L'investissement est de taille : 1,8 milliard d'euros. « C'est le budget du TGV. Ce sera donc le TGV breton », sourit Richard Ferrand. Les travaux et les premiers raccordements débuteront dès cette année.

Le Télégramme, 25 janvier 2013

Conscient que la formation initiale est pour la Bretagne un atout essentiel dans l'accès à l'emploi, nous y consacrons près du quart du budget, soit pour l'année 2014 plus de 395 M€. Au regard des départements qui ont la responsabilité des collèges, les régions sont responsables de la construction, de la rénovation, de l'équipement et du fonctionnement des lycées avec, entre autres, la gestion des personnels non enseignants de ces établissements. Nous allions l'ensemble de ses compétences dans les lycées pour assurer un développement équitable des établissements, au service de tous les jeunes Bretons. En cinq ans, nous avons réalisé 400 M€ de travaux dans les lycées. Ces travaux permettent d'améliorer les conditions d'accueil, d'enseignement et de sécurité, dans les internats, gymnases, restaurants, CDI et ateliers. La Région mène aussi une politique de soutien aux familles en participant à l'acquisition des manuels scolaires de tous les lycéens et du premier équipement pour les élèves des lycées professionnels.



Au lycée Jean Moulin de Châteaulin puis au lycée Paul Sérusier de Carhaix pour une rentrée scolaire réussie.

Sur le terrain

Une rentrée sereine et prometteuse

« Lors de la journée de rentrée, je me suis rendu dans plusieurs établissements scolaires de la circonscription afin de rencontrer les chefs d'établissements, les enseignants, les familles et les élèves.

L'occasion également de faire le point sur les investissements du Conseil régional de Bretagne dans nos lycées.

Dans le lycée agricole professionnel de l'Aulne et le lycée Jean Moulin, où les investissements de la Région ont été conséquents ces dernières années (rénovation de l'internat au lycée Jean Moulin, du CDI et de l'amphithéâtre au lycée de l'Aulne...) des problématiques similaires ont été évoquées et présentées par les deux proviseurs. La réponse à la saturation des selfs et des internats, liée à une augmentation des effectifs, est attendue du Conseil régional.

Partout, j'ai rencontré des équipes sereines et motivées, mobilisées pour la réussite scolaire de tous les élèves. Le rôle de la Région dans les lycées est bien de favoriser cette réussite par des investissements contribuant à la qualité d'accueil et de vie. »

Ce qu'en dit la presse :

Carhaix

Rentrée scolaire : effectifs globalement stables

Les nouveaux élèves du lycée Sérusier ont fait leur rentrée hier. L'établissement a reçu également la visite du conseiller régional de Bretagne et député, Richard Ferrand.

Le lycée polyvalent Paul-Sérusier accueille cette année 696 élèves. Soit une trentaine de moins que l'an dernier. « C'est la seule mauvaise nouvelle de la rentrée. Nous perdons une classe de seconde générale et technique, regrette Jean-Luc Dubois, le proviseur du lycée. La bonne est que nos effectifs sont maintenus. » L'établissement compte désormais 4 secondes générales, 5 secondes professionnelles, 6 classes de premières générales et 6 terminales. Côté enseignement professionnel, 5 classes de premières et 4 de terminales.

« C'est une année assez calme qui se présente, se réjouit le proviseur. Toutes les réformes concernant l'Education nationale sont achevées. Il n'y aura pas de surprise. »

Taux de réussite excellent

Pour le baccalauréat, le proviseur espère enregistrer des résultats aussi bons, voire meilleurs que l'an passé. Le taux de réussite pour les sections générales a atteint 89 %, 82 % pour la filière professionnelle. Les BTI du lycée ont obtenu le meilleur résultat de l'académie avec 95 de réussite.

Jean-Luc Dubois a également reçu la visite de Richard Ferrand en fin d'après-midi. « Je profite de ce moment pour voir comment se portent les équipes et pour faire le point sur l'état des chantiers, » explique



Le conseiller régional, Richard Ferrand et le proviseur du lycée, Jean-Luc Dubois.

le conseiller général. En effet, le bâtiment où ont lieu « 80 % des cours » va être complètement refait. Les travaux ont commencé depuis novembre 2012. « La première partie

sera achevée comme prévu début 2014, précise le proviseur. Nous entamerons la seconde tranche dès janvier. » « Chaque fois que l'on rénove un bâtiment, l'engouement

pour l'établissement monte. Les conditions d'attractivité participent aussi à la réussite scolaire, » prédit Richard Ferrand.

Raphaël LAURENT.

Ouest-France, 4 septembre 2013

Châteaulin

Le député Richard Ferrand en visite dans les lycées



En ce jour de rentrée scolaire, le député de la 6^e circonscription, a visité plusieurs lycées du secteur dont celui de Jean-Moulin à Châteaulin, peu avant l'heure du déjeuner.

Les classes de seconde ont enregistré un chiffre record d'inscriptions : « 202 contre 173 l'an passé ».

a souligné le proviseur de la cité scolaire, Christian Blais. Il a aussi fait la connaissance de la nouvelle proviseuse adjointe : Anne Cazarès et de la nouvelle principale adjointe : Albane Portanguen.

Richard Ferrand et Christian Blais, dans le siff du lycée Jean-Moulin.

Le Télégramme, 5 septembre 2013

Observé depuis plusieurs années, le regain démographique breton est une opportunité réelle à condition qu'il bénéficie à l'ensemble des territoires. Nous voulons pour la Bretagne une région accessible à tous et ouverte sur le monde dans une constante volonté d'équilibre. Cela passe par un aménagement solidaire et durable de l'espace breton riche de son tissu de villes moyennes. C'est avec ce souci de cohésion territoriale que la Région soutient activement les dynamiques de développement des pays, des villes, des îles dans un environnement en pleine mutation. Depuis une quinzaine d'années, la Région s'appuie sur le Pays comme échelon de solidarité territoriale et de gouvernance. Les contrats Région/Pays constituent le fer de lance de cette politique. Ils ont largement soutenu la réalisation de projets structurants et de qualité, avec une conditionnalité des aides imposant de prendre en compte dimension intercommunale, qualité environnementale, dimension sociale, dimension artistique et culturelle, développement des langues de Bretagne, accompagnement de l'arrivée du très haut débit. Eco-Faur, visant à réaménager nos bourgs, s'inscrit dans cette dynamique.



À Brennilis et Saint-Coulitz en compagnie de Thierry Burlot, Vice-Président du Conseil régional à l'aménagement et l'environnement.

Sur le terrain

Le Conseil régional, partenaire des communes

« De nombreuses communes rurales portent des projets d'aménagement, avec, au cœur, les enjeux du développement durable, partagés avec le Conseil régional.

À Brennilis, il s'agit d'éliminer une vieille maison existante pour construire, au centre du bourg, un espace dédié à la bibliothèque, à une maison pour tous et même à l'antenne locale du service postal. À Botmeur, la volonté des élus est de créer un « éco-hameau » pour permettre l'accueil de nouvelles populations. À Saint-Coulitz, le choix est de créer des lieux d'échanges, de rencontres et des circuits de déplacements doux, incluant les 7 kms du contre-halage du canal de Nantes à Brest situés sur le territoire communal. À Hanvec, le Conseil municipal a rassemblé en un même ensemble des anciens locaux scolaires, des lieux associatifs et la nouvelle salle communale.

Avec Thierry Burlot, Vice-Président du Conseil régional, nous sommes allés à la rencontre des élus, ici en amont des projets, là pour en visiter le chantier en cours de réalisation. **Le constat est clair : partout, les élus ont engagé une vraie concertation avec la population, tiré le meilleur parti des études préalables co-financées par la Région, respecté les exigences du programme régional Eco-Faur.**

La preuve concrète qu'une politique publique peut changer des approches, des projets et des réalisations. »

Ce qu'en dit la presse :

Botmeur

Eco-hameau : le projet relancé



Thierry Burlot (au centre) et Richard Ferrand (à gauche) ont rassuré les élus.

Non, tous les petits villages du Centre Bretagne ne sont pas peuplés que de personnes âgées. Non, tous ne voient pas leur population tomber en flèche. Botmeur, 235 habitants, dont une quarantaine a moins de 18 ans, connaît une progression lente, mais régulière, depuis les années 1990. Seulement voilà, pour se loger, les nouveaux arrivants se heurtent le plus souvent à un habitat vieillot. Et à moins d'être à l'aise financièrement, il est impossible de se lancer dans la rénovation de maisons à l'abandon ou occupées, il y a peu encore, par des personnes âgées qui n'avaient pas fait de travaux.

« L'économie ici, c'est le tourisme. Nous n'avons pas de bassin d'emploi. Si on a envie que la population aug-

mente, on doit offrir la possibilité de construire des logements neufs », explique le maire, Georges Isaac. Une démarche qui doit s'accommoder de plusieurs contraintes. Située au cœur du PNRA, avec 75 % de la commune placée en zone Natura 2000 et un patrimoine foncier remarquable, la commune ne peut pas se lancer dans n'importe quel programme.

C'est pour cela qu'elle a décidé de créer un éco-hameau. Sur un espace ramassé, cinq lots de 500 m² en moyenne pourraient être commercialisés. Ici, les routes seraient conçues pour une circulation à vitesse modérée, d'ailleurs, la voiture ne serait pas la reine du quartier. Des talus seraient aménagés et des arbres plantés. Quant

aux maisons, elles seraient orientées pour être les plus autonomes possibles. « On ne pourrait pas faire n'importe quoi en terme de construction. Il faudrait que cela cadre avec la philosophie de l'éco-hameau », prévient le maire.

DANS UN AN

Après consultation du PNRA et des Bâtiments de France, une zone avait été privilégiée en bordure de la grande route, dans la continuité de l'existant. Problème, il s'agissait de parcelles pentues qui nécessitaient d'importants travaux de terrassement. De fait, financièrement, le projet devenait trop onéreux. « Cela mettait le prix du m² au prix de celui de Fouesnant ». Impensable.

Autre solution : imaginer le projet sur un terrain un peu plus haut que celui initialement choisi. Une zone plus plate et raccordée à tous les réseaux. Seul bémol, il ne peut pas y avoir, dans un premier temps, de continuité avec l'existant. Une notion essentielle lorsque l'on cherche à obtenir une aide du dispositif régional Eco-Faure.

En visite à Botmeur, vendredi 31 janvier, Thierry Burlot, vice-président de la Région en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Richard Ferrand, député, ont rassuré les élus sur ce sujet.

En relançant le dossier, le projet pourrait voir le jour dans un an.

Le Poher, 5 février 2014

Penser le développement de la Bretagne c'est aussi penser à notre agriculture. À travers la « nouvelle alliance agricole », qui a été votée en juin 2011, nous avons accompagné l'évolution de la première région agricole et agroalimentaire française et de ses filières telles les légumes, le lait et l'élevage. Nous avons donné priorité à l'installation des jeunes agriculteurs, à une production qui respecte l'environnement, à la diversification des activités et produits dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Avec le Pacte d'avenir adopté en décembre 2013, nous assurons un projet de développement ambitieux et concerté et nous faisons face à la situation d'urgence que vit ce secteur vital de notre économie. Le Pacte est l'affirmation d'un engagement collectif pour impulser une nouvelle dynamique prenant en compte toutes les filières, pour investir plus, moderniser l'outil productif, mettre en place un grand plan de méthanisation, innover, former. L'idée étant de vendre mieux pour se repositionner sur tous les marchés porteurs et de faire de la Bretagne une région leader sur des produits à haute valeur ajoutée.



Pose de la première pierre du bâtiment-relais à Châteauneuf-du-Faou en compagnie d'Henriette Le Brigand, Conseillère générale, Jean-Paul Chapalain, Président de la CCI de Morlaix, Christian Ménard, Maire de Châteauneuf-du-Faou et Michel Morvant, Président du Pays COB.

Sur le terrain

Inauguration d'un bâtiment-relais pour l'agroalimentaire

« Avec les élus de la Communauté de communes de Haute-Cornouaille, le Président de la CCI de Morlaix et la Conseillère générale, Henriette Le Brigand, j'ai participé à la pose de la première pierre d'un bâtiment de 600 m² dont la construction répond à la demande des agriculteurs. Ceux-ci pourront disposer d'un atelier adéquat pour transformer leurs matières premières, tandis que des artisans de production pourront créer deux petites unités de transformation.

Située à Châteauneuf-du-Faou, cet équipement pourra satisfaire des demandes ponctuelles ou d'une durée plus longue, toujours inférieure à deux ans.

Un nouvel atout pour le développement économique du Centre-Finistère, financé avec le concours de la Région, du Conseil général et de la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix. »

Atelier-relais. Pose de la première pierre



Le vent et la pluie n'ont pas entamé la bonne humeur, lors de la cérémonie de la pose de première pierre du bâtiment-relais de Kroas-Lesneven.

La première pierre du bâtiment-relais agroalimentaire de la zone de Kroas-Lesneven a été posée jeudi après-midi.

Estimé à 650.000 € HT

« La communauté de communes a mis tout en œuvre pour élaborer un projet de construction », déclare Jean-René Joncour, président de la CCHC. « Conçu sur un modèle économique durable, le bâtiment est bien dimensionné,

répondant aux spécificités du marché local ». Ces ateliers seront modulables, pour faciliter la croissance des entreprises hébergées, et peu consommateurs d'énergie. L'opération est estimée à 650.000 € HT, des aides étant apportées par l'État, la Région, le Département et la CCI de Morlaix. La structure couvre une surface de 600 m², divisée en deux cellules indépendantes de 250 m² et 350 m².

L'impact

« Marine Harvest »

Elle sera équipée d'espaces de production, de chambres froides, d'espaces d'expédition, de bureaux et de locaux sociaux. Jean-René Joncour a ajouté : « Le projet de plan de sauvegarde de l'emploi pour la fermeture du site Marine Harvest nous a été transmis cette semaine. Son impact a conduit l'État à assujettir la société à l'obligation de mettre en pla-

ce une revitalisation, prévue par le Code du travail. Le territoire retenu concernera aussi la Haute-Cornouaille... ». Étaient présents, des élus de la communauté de communes de Haute-Cornouaille (CCHC), ainsi que Richard Ferrand, député, Henriette Le Brigand, conseillère générale, et Jean-Paul Chapalain, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Morlaix.

Le Télégramme, 18 janvier 2014

Nous avons fait le choix en 2010 de travailler sur le concept du « bien vivre ensemble ». Notre Région est attentive à la santé des Bretonnes et des Bretons et au bien vieillir en Bretagne. La santé ne fait pas partie de nos compétences obligatoires, mais nous avons décidé de nous saisir de cette question d'intérêt régional, sur des thèmes où la Bretagne connaît des difficultés. Par exemple, nous travaillons contre la désertification médicale. Avec 307 médecins pour 100 000 habitants, la densité de médecins en Bretagne est inférieure à la moyenne nationale qui est de 338. Pour lutter contre cette carence, la Région soutient, par exemple, la création des « maisons de santé » qui regroupent des professionnels de différentes disciplines et soutiennent l'accueil de stagiaires en médecine dans les zones déficitaires.



À la maison de santé du Faou avec Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales, Roger Mellouët, Président de la Communauté de communes de l'Aulne maritime et Laurence Fortin, Conseillère régionale.

Sur le terrain

Inauguration de la maison de santé du Faou

« En début d'après-midi au Faou, forte affluence pour l'inauguration de la maison de santé qui accueille différents professionnels sur un même site. Maître d'ouvrage, la Communauté de communes s'est félicitée par la voix de son président, Roger Mellouët, de l'aboutissement de cet important projet cofinancé par l'État et la Région Bretagne.

L'espace, les aménagements et la variété de l'offre de soins (médecine générale, psychiatrie, kinésithérapie et soins à la personne) font de cet équipement un exemple qui mériterait d'être reproduit partout, lorsqu'il s'agit de répondre à la présence médicale pluridisciplinaire dans les territoires ruraux. »

L'établissement a par ailleurs été considéré par la Ministre des Affaires Sociales, Marisol Touraine lors de sa visite le 25 février 2013, comme « exemplaire d'un mode de travail en coopération entre professionnels de santé, meilleure réponse à la lutte contre les déserts médicaux. »

Maison de santé. Une inauguration bien soignée

Ouverte depuis le 1^{er} octobre, la Maison de santé de l'Aulne Maritime a été officiellement portée sur les fonts baptismaux samedi après-midi. Un événement qui a attiré la foule des grands jours.

Tandis que le public déambule dans les couloirs de la Maison de santé, le docteur Marion Guyader (à gauche) fait visiter son cabinet aux élus et au sous-préfet.



Pour un peu, on aurait envie de tomber malade. Tant cette maison de santé est une réussite. En atteste la visite organisée samedi après-midi, pour inaugurer l'innovante structure. Une inauguration en grande pompe menée de main de maître par un Roger Mellouët au plus haut de sa forme. « L'exercice en groupe est désormais un argument important pour choisir une installation. Une maison de santé pluridisciplinaire offre beaucoup plus qu'un simple programme immobilier partagé. Il bénéficie d'un véritable projet de soins pour la population et d'une organisation interne, pour un fonctionnement partagé et mutualisé. C'est la solution d'avenir préconisée par nombre de spécialistes du secteur médical ». Le président de la communauté de communes a, en

effet, de quoi se réjouir de voir aboutir un tel équipement sur son territoire, fruit de longues années de travail avec les professionnels de santé. Et notamment ceux réunis au sein de l'Apsam, l'association présidée par Gildas Henry, qui ont porté le projet à bout de bras.

Bientôt d'autres professionnels

« Dans un contexte de difficulté de renouvellement des acteurs de santé en milieu rural et semi-rural, il fallait pérenniser l'offre de soins », a insisté le médecin à la retraite. C'est chose faite. Ce que confirme sa jeune consœur, Sophie Lallemand, présidente de la maison de santé. « À l'issue de quatre mois d'exercice, on peut affirmer que l'équipement remplit son rôle. Les patients, nom-

breux, tout comme les professionnels, sont satisfaits. Depuis l'ouverture le 1^{er} octobre, d'autres confrères nous ont contactés pour nous rejoindre, notamment un psychologue et un orthophoniste ». Mais, victime de son succès, la maison de santé fait déjà le plein.

Une première en Finistère

« Avec ceux qui travaillent à mi-temps, on peut quand même trouver à s'organiser pour partager les bureaux », relativise Sophie Lallemand. D'un coût d'1,2 M €, ces 700 m² de bureaux et de cabinets sont aussi fonctionnels qu'esthétiques et écologiques. Une trentaine de professionnels de santé, dans des disciplines très variées, y interviennent : médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, kinés,

orthopédistes, psychomotricien, podologue, sage-femme, diététicienne... « C'est sans doute l'une des premières maisons de santé dans le Finistère, et même en Bretagne, à proposer une offre de soins aussi large », croit savoir Sophie Lallemand.

Un équipement « exemplaire » et « précurseur », salué dans un concert de louanges par le sous-préfet, Denis Olagnon, le député, Richard Ferrand et la conseillère régionale Laurence Fortin. Et bien sûr par les patients, lesquels trouvent là une meilleure coordination des soins et n'ont plus besoin de courir à Brest ou ailleurs pour se faire soigner. L'après-midi s'est achevé par un pot, où tous ont trinqué à la santé de la Maison.

Loïc L'Haridon

La Bretagne est riche d'un tissu culturel qui se caractérise par sa vitalité artistique. À côté des institutions régionales majeures, se développent au quotidien, sur l'ensemble de la région, des projets associatifs originaux. La conjoncture budgétaire contrainte ne doit en aucun cas altérer cette ambition. Nous voulons une Bretagne forte de sa culture et de son identité qui considère ses langues comme une richesse, et c'est ce que nous développons. La politique culturelle régionale se co-construit avec les acteurs du territoire pour accompagner toutes les formes de création. Nous encourageons les projets artistiques et les pratiques culturelles sur tout le territoire. Ainsi nous favorisons la transmission de l'héritage culturel et nous donnons toute sa place à la jeunesse. Le Pacte d'avenir voté en décembre 2013 reconnaît enfin la singularité de la Bretagne. Notre Région aura désormais une délégation de compétence culturelle.



En compagnie de l'équipe de Fest-Jazz de Châteauneuf-du-Faou et avec les élèves de l'école Persivien de Carhaix.

Sur le terrain

Fest-Jazz à Châteauneuf-du-Faou

« Créé en 2004 le festival Fest-Jazz fêtera ses 10 ans les 25, 26 et 27 juillet 2014. L'association présidée par Anneke Laurens, secondée par Trevor Stent vient de créer un emploi dans le cadre des « emplois d'avenir » dont la mission est de développer les partenariats et la croissance du festival. Au-delà de l'événement, des actions culturelles sont menées au sein des établissements scolaires du Finistère intérieur.

Culture, éducation et développement local sont au cœur de la démarche. »

Action en faveur de la langue bretonne

« Ce matin, nous avons rendez-vous à l'école Persivien de Carhaix pour présenter, avec l'association Mervent et les élus locaux, les efforts conjugués des enseignants, de la Commune, des Conseils général et régional en faveur de **l'initiation des enfants à la langue bretonne.**

Près de 8000 écoliers en bénéficient au rythme d'une heure par semaine, grâce au financement partagé des trois collectivités. »

Ce qu'en dit la presse :

Carhaix

Langue. Les écoliers initiés au breton



Hier matin, les élus, représentants de l'inspection académique et du conseil général ont assisté à une partie de l'initiation au breton dispensé aux élèves de CP de l'école Persivien.

Mise en place depuis 2000 par le conseil général du Finistère, l'initiation au breton dans les écoles publiques primaires fonctionne bien. Aujourd'hui, 7.000 enfants du département (soit 15 % des effectifs) bénéficient d'une heure d'initiation à la langue par semaine. Un total intéressant, puisqu'ils étaient 3.700 lors du lancement.

Sept classes à Carhaix

Cent dix écoles réparties sur 75 communes proposent ce dispositif animé par quatre associations (KLT, Sked, Ann Oaled et Mervent).

À Carhaix, ville très volontaire sur le sujet, sept classes sont concernées dans les écoles de Kerven, Huella et Persivien. Richard Ferrand, député et conseiller régional, mais aussi les élus municipaux, Serge Couteller et Vincent Abaziou, ont insisté sur l'intérêt de la démarche lors d'une visite, hier matin, à Persivien. Accompagnés par des représentants du conseil général, de l'inspection académique et de l'association Mervent, ils ont vu des enfants de CP chanter et s'amuser en breton. À moyen terme, l'objectif du conseil général est d'attein-

dre les 18.000 élèves par an dans le département. Reste à convaincre les équipes pédagogiques et les communes.

Si le conseil général prend à sa charge 50 % du coût financier (600.000 € par an), le reste incombait, jusqu'en 2010, aux communes. Ce qui pouvait constituer un frein. Désormais le conseil régional participe aussi, ce qui a permis de soulager les communes concernées.

T Voir la vidéo
sur letelegramme.fr

Le Télégramme, 26 février 2014

La RN 164 est un axe majeur pour la Bretagne, et vital pour le Centre-Bretagne. Cette route permet d'irriguer l'ensemble de la région, et participe à l'aménagement équilibré de son territoire. Aujourd'hui, plus de 60 % du linéaire est désormais à 2x2 voies, le reste étant en travaux ou en phase d'étude. Dans le cadre du Programme de modernisation des itinéraires 2009-2014, la Région finance désormais à parité avec l'État les études et les travaux de la RN 164 de manière à accélérer l'achèvement des travaux sur cet axe. Le Pacte d'avenir est venu confirmer la priorité donnée à l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 164. Avec près de 930 km de voies rapides, 92 % du réseau routier national en Bretagne est désormais à 2x2 voies, ce qui constitue un cap important en termes d'accessibilité et de sécurité pour le territoire breton. Cet axe constitue une réelle armature de desserte de la Bretagne centrale, répondant ainsi aux besoins de déplacement de la population bretonne comme du transport de marchandises.



Avec les membres du comité de pilotage de la déviation de Châteauneuf-du-Faou.

Sur le terrain

La mise à deux fois deux voies de la RN 164 progresse

« La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN 164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre-Bretagne est un objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne qui mobilisent d'importants moyens financiers au service de cette ambition.

Elle est mentionnée à ce titre dans le Pacte d'avenir pour la Bretagne annoncé par le Premier Ministre le 16 octobre 2013 qui a confirmé l'engagement de 100 M€ de l'État auxquels s'ajoutera la somme équivalente en provenance de la Région.

Pour faire le point sur l'avancement de cette ambition dans le secteur de Châteauneuf-du-Faou, Jean-Luc Videlaïne, Préfet du Finistère, et Gérard Lahellec, Vice-Président du Conseil régional en charge de la mobilité et des transports, ont réuni, à Châteauneuf-du-Faou, le comité de pilotage des études de ce projet.

Avec les élus locaux, j'ai réaffirmé la priorité à la mobilisation de tous les services pour garantir un avancement rapide de la mise à 2x2 voies de ce tronçon dont la mise en service est prévue pour 2020. »

Ce qu'en dit la presse :

Châteauneuf-du-Faou

« La RN 164, un objectif majeur de l'État et de la Région »

Le comité de pilotage de la mise à 2 x 2 voies de la RN 164 s'est réuni hier à la salle Ar Sterenn. 61 millions d'euros de crédits devraient permettre l'achèvement, en 2017, des 12,5 km de la section restante à hauteur de Châteauneuf-du-Faou.

Étude d'impact environnemental
Christian Ménard, le maire de Châteauneuf-du-Faou, ne masque pas, hier, son irritation. « Je constate qu'il eût été préférable, avant toute chose, de consulter la base, celle des élus locaux et des maires concernés. Vous les avez vus ? Moi, pas ! », a-t-il lancé aux membres du comité de pilotage, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), relatif aux impacts environnementaux du dernier tronçon de la RN 164. Soit, 12,5 km de mise à 2 x 2 voies restant à construire entre sa commune et celles de Landeleau et Pionvéz-du-Faou, à la suite d'une enquête publique qui sera ouverte le 13 janvier prochain.

« Nous ne pouvons plus attendre »

Une consultation préliminaire de la base qui, selon l' élu châteauneuvien, « eut permis de gagner du temps. Or, insiste-t-il à cette occasion, j'ai le sentiment que l'objectif recherché par cette autorité environnementale est de tout faire pour contre-carier la mise à 2 x 2 voies de la RN 164 ». Une temporisation dénoncée en termes vifs par l'édile et qui revêtait, hier, comme une coloration de Bonnets rouges. « Ce dossier est vital pour les Centre-finiéristes. Nous ne pouvons plus attendre », explique Christian Ménard qui vilipende par ailleurs « Ces Parisiens de bureaux qui n'ont jamais daigné s'abaisser à rencontrer les petits élus que nous sommes ».

« Les diktats parisiens »

Pour l' élu, en effet, les études et enquêtes complémentaires demandées par le CGEDD ont comme un goût de rétorsion après la suspension de l'écotaxe obtenue par les



Le comité de pilotage de la RN 164 a pris acte, hier, par la voix de Jean-Luc Videlaire, préfet du Finistère et de Gérard Lahellec, vice-président de la Région aux transports, de l'annonce de l'achèvement total de la mise à 2 x 2 voies de la RN 164, à l'horizon 2020

Bretons. Et les mots sont forts. « J'y vois comme une certaine mesquinerie et une vengeance. Nous autres, en Bretagne, nous ne pouvons plus supporter ces diktats parisiens », lance le maire de Châteauneuf-du-Faou avant de conclure à l'attention du préfet : « Aujourd'hui, il nous faut une réponse rapide et il est en votre pouvoir d'accélérer les procédures ».

Et Jean Hourmant, le président du comité pour la RN 164 de réchérir : « Il faut, comme à Quimper le 2 novembre, une union entre tous pour sauver le Centre-Bretagne et la Bretagne. Sinon, on continuera de se de se faire abuser par les promesses des Parisiens et rien n'avancera pour la Bretagne. »

« Nous sommes dans les clous »

Pour Richard Ferrand, le député PS de la circonscription, l'analyse n'est pas du tout la même. « La Région et le conseil général sont sur le pont. Il n'y aura pas de retard. Nous sommes dans les clous et les travaux de la mise à 2 x 2 voies seront achevés d'ici 2020 », affirme l' élu qui poursuit : « Tout le monde met la surmultipliée, en sachant par ailleurs que certaines procédures d'enquêtes publiques et d'études d'impact sont incompréhensibles dans le temps. L'argent est désormais sur la table, insiste le député qui le rappelle : État et Région mettent chacun 50 millions d'euros pour l'achèvement de la RN 164. Nous en avons eu la confirmation

aujourd'hui. »

« Moyens financiers importants »

Le communiqué de presse remis hier par les services de la préfecture ne dit pas autre chose, en évoquant les mesures du Pacte d'avenir pour la Bretagne, annoncé le 16 octobre dernier : « La mise à 2 x 2 voies de l'ensemble de la RN 164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre-Bretagne est un objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne qui mobilisent d'importants moyens financiers au service de cette ambition : environ 60 millions d'euros de financements inscrits au programme de modernisation des itinéraires (POMI) 2009-2014 pour la Bretagne ».

Ouest-France, 29 novembre 2013

Les régions ont la responsabilité d'accompagner le développement économique de leur territoire en cohérence avec les autres collectivités. Aujourd'hui, le Conseil régional doit faire face au double enjeu de répondre aux attentes immédiates des entreprises confrontées à la crise et de préparer le rebond économique en favorisant l'émergence des relais de croissance de demain. C'est tout le challenge du Pacte d'avenir pour la Bretagne que de proposer des dispositifs pour répondre à la situation d'urgence et de tracer des perspectives d'avenir autour de grands enjeux de la Bretagne. En 2014, les crédits sont augmentés de près de 10 % pour le soutien aux investissements dans l'économie. Notre objectif est bien de faire émerger l'activité, de soutenir l'innovation et la recherche et de développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi. Nous défendons un projet autour de la « glaz économie » qui mêle le développement maritime, la transition écologique et la connaissance pour assurer un développement innovant et durable pour la Bretagne.



Avec Loïg Chesnais-Girard, Vice-Président à la Région en charge de l'économie et l'innovation en visite des SCOP MCA et Aprobois.

Sur le terrain

Aux côtés des entreprises avec Loïg Chesnais-Girard

« Avec Loïg Chesnais-Girard, Vice-Président du Conseil régional de Bretagne en charge de l'économie et de l'innovation, nous avons commencé notre journée centre-finistérienne consacrée aux entreprises innovantes, par la visite de la SCOP MCA à Plonévez-du-Faou.

L'entreprise, dirigée par Alain Guenver, est spécialisée dans la charpente et les maisons à ossature bois et a bénéficié du soutien de la Région ces dernières années pour investir dans ses outils de production. **Un temps d'échanges instructif et constructif.**

Nous avons poursuivi notre journée de travail en Centre-Finistère par la visite de la scierie APROBOIS à Carhaix. Désiré Mahé, Président de la SCOP, nous a fait part des derniers investissements réalisés par l'entreprise et soutenus par la Région.

Nous avons également échangé sur le projet de valorisation des coproduits de scierie en bûche et pellets mené avec d'autres partenaires sur le secteur de Rostrenen.

Une filière très importante pour notre territoire et pleine de projets d'avenir. »

Ce qu'en dit la presse :

Carhaix

Les copeaux de bois valorisés

Hier, les conseillers régionaux Richard Ferrand et Loïg Chesnais-Girard ont visité la scierie.



Les conseillers régionaux Richard Ferrand et Loïg Chesnais-Girard ont visité la scierie sous la conduite de Désiré Mahé (à droite) accompagné de Philippe Le Gall, responsable d'HD services.

Aprobois et HD services, société basée à Loudéac, entendent profiter d'un marché en pleine expansion, celui des pellets ou granulés de bois destiné à nos poêles et autres chaudières. Équipements dont se dotent de plus en plus de particuliers, surtout dans les constructions neuves qui doivent répondre aux nouvelles réglementations thermiques. Pour ce faire les deux entreprises qui coopèrent déjà (la première fournit les copeaux et les sciures que la deuxième transforme en bûches de bois compressé) ont décidé d'amplifier leur collaboration avec un projet de nouvelle société. Objectif, une plus grande valorisation des sous-produits de la scierie carhaisienne avec la transformation des sciures en granulés ou pellets de 6 mm. « Quand on sait qu'à partir d'un billon arrivé à la scierie, près de la moitié part en copeaux ou sciure, il y a un gisement de matière à exploiter » explique Désiré Mahé, le créateur

d'Aprobois. Un sous-produit qui pour l'heure est essentiellement vendu à l'état brut pour des chaufferies (serres, piscine...).

Ce projet de valorisation est déjà en bonne voie puisque l'implantation de cette nouvelle entité se ferait dans les locaux de l'ancienne entreprise Vezo, déjà acquis, à Rostrenen.

« Un investissement de 10 M d'euros qui générerait une quinzaine d'emplois directs » a-t-il encore ajouté ce lundi, aux deux conseillers régionaux, Loïg Chesnais-Girard, chargé de l'économie et de l'innovation, et Richard Ferrand lors de la visite du site d'Aprobois sur la zone de Kervoasdoué.

« Un projet ambitieux qui est en parfaite adéquation avec la *glaz économie* (économie verte) qu'entend soutenir le conseil régional » ont reconnu les élus. « Cette aide pourrait se concrétiser par une garantie bancaire et une avance remboursable ».

Ouest-France, 25 février 2014

En Bretagne, la préservation et la valorisation de l'environnement sont conçues comme une ambition de développement durable globale. L'environnement est un enjeu de développement majeur, à la convergence des questions d'aménagement du territoire, de croissance économique et de qualité de vie si chère aux Bretonnes et aux Bretons. L'ambition d'une région « éco pionnière » trouve un écho dans le projet de la « glaz économie », qui prend en compte la croissance verte, l'émergence de nouveaux secteurs, et l'apparition de nouveaux modèles économiques comme l'économie bleue ou l'économie circulaire. Nous avons pour objectif de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, en Bretagne, la gouvernance de l'eau est devenue une priorité pour le développement économique et l'aménagement du territoire. De gros efforts ont été faits sur la qualité de l'eau ces dernières années et nous avons obtenu de bons résultats, avec parfois des baisses de 10 à 20 mg de nitrates par litre d'eau. Le bilan est donc globalement positif, mais malgré tout le chemin est encore long, il faut continuer les efforts et le travail dans ce sens. Le Pacte d'avenir l'a bien pris en compte.



À l'inauguration de l'usine fermentescible de Crozon en compagnie de Laurence Fortin, Conseillère régionale et Denis Olagnon, Sous-Préfet.

Sur le terrain

Inauguration de l'usine de valorisation des déchets fermentescibles à Crozon

« Aux côtés de Laurence Fortin, Conseillère régionale, de Louis Ramoné, Conseiller général, et de nombreux élus, j'ai assisté hier à l'inauguration de l'usine de valorisation des déchets fermentescibles de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

C'est une des deux seules usines de compostage de ce type dans le Finistère. Ce projet exemplaire permet une meilleure gestion des déchets verts et des algues vertes.

L'investissement de 2 millions d'euros accompagné notamment par le Conseil général du Finistère et la Région Bretagne contribue de manière intelligente au développement durable. Un exemple à reproduire ! »

Déchets fermentescibles. L'usine de traitement inaugurée

L'inauguration de l'usine de traitement des fermentescibles de Kerdanvez s'est déroulée vendredi, marquant l'aboutissement d'un projet d'envergure.

Traitement des algues vertes

Voulue par la communauté de communes, dans le cadre de sa politique de développement durable, la construction de cet outil, mis en service en novembre dernier, permet à présent de répondre aux échouages d'algues vertes. Y sont aussi traités les déchets verts, les boues de stations d'épuration et fragments fermentescibles d'ordures ménagères.

L'usine, en adéquation avec le Grenelle de l'environnement, les directives européennes, l'Agenda 21 du conseil général, le plan départemental de prévention et de gestion des déchets, ainsi que le Scot du pays de Brest, limite ainsi les pollutions issues des déchets jusqu'alors incinérés ou épanchés, réduit les transports liés au traitement et préserve la qualité des eaux de baignade sensibles aux matières fermentescibles.



En présence de nombreuses personnalités dont Denis Olagnon, sous-préfet, Richard Ferrand, député, de Laurence Fortin, conseillère régionale, et Louis Ramoné, conseiller général, le maire, Daniel Moysan, a inauguré l'usine de traitement des déchets fermentescibles.

tescibles.

Le coût total de l'installation, soit 2 M€, a été financé par la

communauté de communes (1.230.000 €), l'Ademe (420.000 €), l'État (180.000 €),

le conseil régional (130.000 €), et le conseil général (40.000 €).

Le Télégramme, 28 mai 2013

Contacts et adresses utiles

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton CS 21 101
35711 Rennes cedex
T : 02 99 27 10 10
www.bretagne.fr

Point Région en Finistère

1 rue Parmentier 29200 Brest
T : 02 98 33 18 20
point-region-brest@region-bretagne.fr

Conseil général du Finistère

32 boulevard Duplex 29000 Quimper
T : 02 98 76 20 20
www.cg29.fr

Pays du Centre-Ouest Bretagne

6 rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen
T : 02 96 29 26 53
www.centre-ouest-bretagne.org

Pays de Brest

9 rue Duquesne 29200 Brest
T : 02 98 00 62 30
www.pays-de-brest.fr

Pays de Quimper-Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement
3 rue Pitre Chevalier 29000 Quimper
T : 02 98 10 34 00
www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Sous-Préfecture de Châteaulin

33 rue Amiral Bauguen 29150 Châteaulin
T : 02 98 86 10 17
www.finistere.gouv.fr

Sous-Préfecture de Brest

3 rue Parmentier 29200 Brest
T : 02 98 00 97 45
www.finistere.gouv.fr

CECCOB (Cellule de coordination des actions de l'État en Centre-Bretagne)

Maison des services publics
Place de la Tour d'Auvergne BP 226
29834 Carhaix-Plouguer Cedex
T : 02 98 93 02 88
sp-ceccob@finistere.pref.gouv.fr

Mission locale pays COB

Place de la Tour d'Auvergne
29270 Carhaix
T : 02 98 99 15 80
mlcob.carhaix@wanadoo.fr

Points information jeunesse

PIJ Carhaix : 23 rue des Martyrs
29270 Carhaix
T : 02 98 93 32 30
point-info-jeunesse@wanadoo.fr
PIJ Châteauneuf-du-Faou : Ulamir Aulne
13 rue du Général de Gaulle
29520 Châteauneuf-du-Faou
PIJ Châteaulin : 5 quai Robert Alba
29150 Châteaulin
T : 02 98 86 13 11
pij@polysonnance.fr

CCI de Morlaix

Antenne de Carhaix
4 rue J. Monnet ZA Kerampuil
29270 Carhaix
T : 02 98 99 34 00
carhaix@morlaix.cci.fr

Antenne de Châteauneuf-du-Faou

6 route de Morlaix
29520 Châteauneuf-du-Faou
T : 02 98 73 42 44
chateauneuf@morlaix.cci.fr

CCI de Brest

Antenne de Châteaulin
30 quai de Gaulle 29150 Châteaulin
T : 02 98 86 53 02
catherine.urien@cci-brest.fr

Syndicat mixte de Coopération Territoriale Mégalis Bretagne

ZAC Les Champs Blancs
15 rue Claude Chappe Bât B
35510 Cesson-Sévigné
T : 02 99 12 51 55

Lycée Paul Sérusier

Avenue de Waldkappel 29270 Carhaix
T : 02 98 99 29 29
www.lycee-serusier.fr

Lycée de l'Aulne

Rocade parc Bihan 29150 Châteaulin

T : 02 98 86 05 43

www.cmk29.educagri.fr/lycee-de-laulne.html

Lycée Jean Moulin

10 rue du lycée 29150 Châteaulin

T : 02 98 86 12 15

Mairie de Brennilis

Le Bourg 29690 Brennilis

T : 02 98 99 61 07

mairie.brennilis@orange.fr

Mairie de Botmeur

Le Bourg 29690 Botmeur

T : 02 98 99 63 06

mairie.botmeur@wanadoo.fr

Mairie de Saint-Coulitz

Place François Mitterrand 29150 Châteaulin

T : 02 98 86 17 65

mairie.saint-coulitz@orange.fr

Mairie d'Hanvec

BP 3 29460 Hanvec

T : 02 98 21 94 97

mairie.hanvec@wanadoo.fr

Communauté de communes de**Haute-Cornouaille**

6 rue de Morlaix BP 14

29520 Châteauneuf-du-Faou

T : 02 98 73 25 36

www.haute-cornouaille.fr

**Communauté de communes de l'Aulne
maritime**

Zone d'activités de Quiella 29590 Le Faou

T : 02 98 73 04 00

www.cc-aulne-maritime.fr

Maison de santé du Faou

4 ter route du Guern 29590 Le Faou

T : 02 98 81 95 55

DREAL Bretagne

10 rue Maurice Fabre 35000 Rennes

T : 02 99 33 45 55

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Fest-Jazz

Association Jazz Kreiz Breizh

18 rue de Pontadig

29520 Châteauneuf-du-Faou

www.fest-jazz.com

École publique de Persivien

Rue de Persivien 29270 Carhaix

T : 02 98 93 32 82

Association Mervent

Place Amiral Ronarch BP 29

29720 Plonéour-Lanvern

T : 02 98 87 72 41

www.mervent-bzh.com

SCOP MCA

Zone artisanale 29530 Plonévez-du-Faou

T : 02 98 86 96 39

www.mca-scop.fr

APROBOIS

ZAE de Kervoasdoué 29270 Carhaix

T : 02 98 93 74 04

www.aprobois.fr

**Communauté de communes de la Presqu'île
de Crozon**

ZA de Kerdanvez BP 25 29160 Crozon

T : 02 98 27 24 76

www.comcom-crozon.com

**Pour en savoir plus au quotidien, consultez le site internet :
www.richardferrand.fr**

Groupe socialiste et apparentés

Conseil régional de Bretagne
4 rue de Callac - BP 212
29833 CARHAIX- PLOUGUER Cedex

Conseil régional de Bretagne
13C rue Franz Heller
35000 RENNES

www.groupe-ps-bretagne.org